

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Covid-19 : mesures prises par la MRC de Lotbinière

Sainte-Croix, le 16 mars 2020 – Depuis jeudi dernier, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures pour ralentir la propagation de la pandémie du coronavirus au Québec. La MRC de Lotbinière demeure attentive à ces annonces et suit la situation qui évolue rapidement de très près.

Afin de participer aux efforts collectifs demandés par le premier ministre et pour assurer la sécurité de nos employés, nous avons mis en place certaines mesures qui sont effectives dès maintenant :

- Nos bureaux sont dorénavant fermés au public et ce, jusqu'à nouvel ordre. Nous demandons aux citoyens qui doivent entrer en communication avec nous de le faire via le téléphone au 418 926-3407 ou par courriel à l'adresse info@mrclotbiniere.org
- Dans la mesure du possible, les employés ne doivent pas assister à des réunions à l'externe ou prévoir de rencontres au bureau de la MRC. Par conséquent, la plupart des rencontres pourront se faire de façon virtuelle;
- Le télétravail sera privilégié pour les employés qui ont la possibilité de le faire, afin de limiter le nombre de personnes au bureau et les contacts, afin de favoriser la sécurité de l'équipe et de la population;
- Nous demandons à tous les employés qui peuvent être un vecteur de transmission de s'exclure eux-mêmes du bureau en faisant du télétravail (ex : retour de voyage);
- La direction prône l'annulation de tout voyage à l'extérieur du pays prévu par les employés au cours des prochaines semaines;
- Le lieu d'enfouissement technique de Saint-Flavien demeure ouvert aux secteurs commercial, industriel et municipal. À moins d'extrême nécessité, nous demandons aux particuliers de ne pas se présenter;
- Nous réitérons le fait que des mesures simples sont à préconiser pour tous, telles que le lavage fréquent des mains, le nettoyage de l'environnement de travail et la saine distanciation avec l'entourage.

Nous tenons à suivre les recommandations des gouvernements relativement à la sécurité de la population et de notre équipe. Toutefois, la MRC demeure un acteur de soutien pour les municipalités locales et nous continuerons de les soutenir face à cette gestion de crise.

Il est à noter que vu l'évolution constante de la situation, la direction se réserve le droit à tout moment de modifier les moyens mentionnés ci-haut. Nous communiquerons de nouveau avec vous dès que nous aurons des précisions supplémentaires.

- 30 -

Source :
Karine Thomassin
Conseillère aux communications
418 926-3407, poste 242
karine.thomassin@mrclotbiniere.org

Information :
Stéphane Bergeon
Directeur général
418 926-3407
stephane.bergeron@mrclotbiniere.org